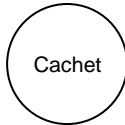
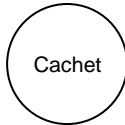
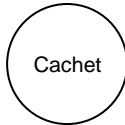


**CERTIFICAT D'EXONÉRATION DES DROITS D'ACCISES**  
(article 13 de la directive 2008/118/CE)

<b>Numéro de série :</b> _____													
<b>1. ORGANISME/PARTICULIER EXONÉRABLE</b>  Nom _____  Adresse (rue, n°) _____  Code postal, localité _____  État membre (d'accueil) _____													
<b>2. AUTORITÉ COMPÉTENTE POUR L'APPOSITION DU CACHET (Nom, adresse, n° du téléphone)</b> <p align="center"><b>Administration des Douanes et Accises:</b></p> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%;">Produits alcooliques : Centre Douanier Gasperich</td> <td style="width: 50%;">Tabacs et produits énergétiques: Luxembourg-Accises</td> </tr> <tr> <td>Croix de Gasperich L-1350 Luxembourg</td> <td>Croix de Gasperich L-1350 Luxembourg</td> </tr> <tr> <td>B.P. 1122 L-1011 Luxembourg</td> <td>B.P. 1432 L-1014 Luxembourg</td> </tr> <tr> <td>Tel : 49 88 58 224/223/221</td> <td>Tel : 49 88 58 429/418</td> </tr> </table>		Produits alcooliques : Centre Douanier Gasperich	Tabacs et produits énergétiques: Luxembourg-Accises	Croix de Gasperich L-1350 Luxembourg	Croix de Gasperich L-1350 Luxembourg	B.P. 1122 L-1011 Luxembourg	B.P. 1432 L-1014 Luxembourg	Tel : 49 88 58 224/223/221	Tel : 49 88 58 429/418				
Produits alcooliques : Centre Douanier Gasperich	Tabacs et produits énergétiques: Luxembourg-Accises												
Croix de Gasperich L-1350 Luxembourg	Croix de Gasperich L-1350 Luxembourg												
B.P. 1122 L-1011 Luxembourg	B.P. 1432 L-1014 Luxembourg												
Tel : 49 88 58 224/223/221	Tel : 49 88 58 429/418												
<b>3. DÉCLARATION DE L'ORGANISME OU DU PARTICULIER EXONÉRABLE</b>  Par la présente, l'organisme ou le particulier <sup>(1)</sup> exonérable déclare: a) que les biens énumérés à la case 5 sont destinés <sup>(2)</sup> <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> à l'usage officiel  <input type="checkbox"/> d'une mission diplomatique étrangère  <input type="checkbox"/> d'une représentation consulaire étrangère   <input type="checkbox"/> d'un organisme européen auquel s'applique le protocole sur les privilèges et immunités de l'Union européenne  <input type="checkbox"/> d'un organisme international   <input type="checkbox"/> des forces armées d'un État partie au Traité de l'Atlantique Nord (forces OTAN)  <input type="checkbox"/> des forces armées du Royaume-Uni stationnées sur l'île de Chypre         </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <input type="checkbox"/> à l'usage privé  <input type="checkbox"/> d'un membre d'une mission diplomatique étrangère  <input type="checkbox"/> d'un membre d'une représentation consulaire étrangère   <input type="checkbox"/> d'un membre du personnel d'un organisme international         </td> </tr> </table> <p align="right">_____ (nom de l'organisme) (voir case 4)</p> b) que les biens et/ou les services décrits à la case 5 sont conformes aux conditions et aux restrictions applicables en matière d'exonération dans l'État membre mentionné à la case 1; et c) que les informations figurant ci-dessus sont exactes et sincères.  L'organisme ou le particulier exonérable s'engage, par la présente déclaration, à verser à l'État membre à partir duquel les biens ont été expédiés ou à partir duquel les biens ont été livrés et les droits d'accise qui seraient exigibles si les biens n'étaient pas conformes aux conditions d'exonération et/ou s'ils n'étaient pas utilisés de la façon prévue.  <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; text-align: center;">_____</td> <td style="width: 50%; text-align: center;">_____</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Lieu, date</td> <td style="text-align: center;">Nom et qualité du signataire</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">_____</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">Signature</td> </tr> </table>		<input type="checkbox"/> à l'usage officiel <input type="checkbox"/> d'une mission diplomatique étrangère <input type="checkbox"/> d'une représentation consulaire étrangère  <input type="checkbox"/> d'un organisme européen auquel s'applique le protocole sur les privilèges et immunités de l'Union européenne <input type="checkbox"/> d'un organisme international  <input type="checkbox"/> des forces armées d'un État partie au Traité de l'Atlantique Nord (forces OTAN) <input type="checkbox"/> des forces armées du Royaume-Uni stationnées sur l'île de Chypre	<input type="checkbox"/> à l'usage privé <input type="checkbox"/> d'un membre d'une mission diplomatique étrangère <input type="checkbox"/> d'un membre d'une représentation consulaire étrangère  <input type="checkbox"/> d'un membre du personnel d'un organisme international	_____	_____	Lieu, date	Nom et qualité du signataire		_____		Signature		
<input type="checkbox"/> à l'usage officiel <input type="checkbox"/> d'une mission diplomatique étrangère <input type="checkbox"/> d'une représentation consulaire étrangère  <input type="checkbox"/> d'un organisme européen auquel s'applique le protocole sur les privilèges et immunités de l'Union européenne <input type="checkbox"/> d'un organisme international  <input type="checkbox"/> des forces armées d'un État partie au Traité de l'Atlantique Nord (forces OTAN) <input type="checkbox"/> des forces armées du Royaume-Uni stationnées sur l'île de Chypre	<input type="checkbox"/> à l'usage privé <input type="checkbox"/> d'un membre d'une mission diplomatique étrangère <input type="checkbox"/> d'un membre d'une représentation consulaire étrangère  <input type="checkbox"/> d'un membre du personnel d'un organisme international												
_____	_____												
Lieu, date	Nom et qualité du signataire												
	_____												
	Signature												
<b>4. CACHET DE L'ORGANISME (en cas d'exonération pour usage privé)</b>  <table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 40%; text-align: center;">_____</td> <td style="width: 20%; text-align: center;"></td> <td style="width: 40%; text-align: center;">_____</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Lieu, date</td> <td></td> <td style="text-align: center;">Nom et qualité du signataire</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">_____</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">Signature</td> </tr> </table>		_____		_____	Lieu, date		Nom et qualité du signataire			_____			Signature
_____		_____											
Lieu, date		Nom et qualité du signataire											
		_____											
		Signature											

**5. DESCRIPTION DES BIENS POUR LESQUELS L'EXONÉRATION DES DROITS D'ACCISE EST DEMANDÉE**

A. Informations relatives à l'entrepositaire agréé

- (1) Nom et adresse \_\_\_\_\_  
 (2) État membre \_\_\_\_\_  
 (3) Numéro d'accise \_\_\_\_\_

B. Informations relatives aux biens et/ou aux services

N°	Description détaillée des biens (ou renvoi au bon de commande annexé)	Quantité ou nombre	Valeur hors droits d'accise		Devise
			Valeur unitaire	Valeur totale	
Total					

**6. CERTIFICAT DES AUTORITÉS COMPÉTENTES DE L'ÉTAT MEMBRE D'ACCUEIL**

L'expédition/La livraison de biens décrite à la case 5 respecte:

- dans sa totalité                       à concurrence d'une quantité de \_\_\_\_\_ (nombre) <sup>(4)</sup>  
 les conditions d'exonération des droits d'accise

Lieu, date \_\_\_\_\_

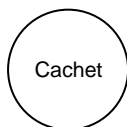
Nom et qualité du signataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature



Lieu, date \_\_\_\_\_

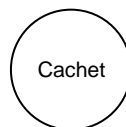
Nom et qualité du signataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signature



**7. DISPENSE DU CACHET PRÉVU À LA CASE 6 (uniquement en cas d'exonération pour usage officiel)**

Par lettre n°: \_\_\_\_\_

Du: \_\_\_\_\_

L'organisme exonérable désigné: \_\_\_\_\_

Est dispensé par \_\_\_\_\_

L'autorité compétente de l'État membre d'accueil: \_\_\_\_\_

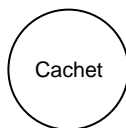
De l'obligation d'obtenir le cachet prévu à la case 6

Nom et qualité du signataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Lieu, date



\_\_\_\_\_

Signature

- (1) Biffer selon le cas.  
 (2) Cocher la case correspondante.  
 (3) Annuler l'espace non utilisé. Obligatoire également si des bons de commande figurent à l'annexe.  
 (4) Biffer les biens et/ou les services non exonérables à la case 5, ou sur le bon de commande annexé.

## Notes explicatives

1. Pour l'assujetti et/ou l'entrepositaire agréé, le présent certificat sert d'attestation pour l'exonération fiscale des livraisons de biens et des prestations de services ou des expéditions de biens aux organismes et aux particuliers visés à l'article 151 de la directive 2006/112/CE et à l'article 13 de la directive 2008/118/CE qui peuvent être admis à en bénéficier. En conséquence, un certificat est établi pour chaque assujetti/entrepositaire. L'assujetti/L'entrepositaire est en outre tenu de conserver ce certificat dans ses livres, conformément aux dispositions législatives applicables dans son État membre.
2. a) Le papier à utiliser doit répondre aux spécifications générales établies au Journal officiel des Communautés européennes C 164 du 1.7.1989, p. 3.  

Le papier doit être de couleur blanche pour tous les exemplaires et son format doit être de 210 sur 297 millimètres, une tolérance maximale de 5 millimètres en moins ou de 8 millimètres en plus étant admise en ce qui concerne la longueur.

En cas d'exonération des droits d'accise, le certificat d'exonération est établi en double exemplaire:

  - un exemplaire est à conserver par l'expéditeur,
  - l'autre exemplaire doit accompagner la circulation des produits soumis au droit d'accise.
- b) Tout espace inutilisé dans la case 5 B doit être barré, de manière à ce qu'aucune mention ne puisse y être ajoutée.
- c) Le document doit être rempli lisiblement et de manière à rendre indélébiles les indications qui y figurent. Les effacements ou ratures ne sont pas autorisés. Le document doit être rempli dans une langue reconnue par l'État membre d'accueil.
- d) Si la description des biens et/ou des services (case 5 B du certificat) renvoie à un bon de commande établi dans une langue non reconnue par l'État membre d'accueil, l'organisme ou le particulier exonérable doit en joindre une traduction en annexe.
- e) Par ailleurs, si le certificat est établi dans une langue non reconnue dans l'État membre de l'assujetti/l'entrepositaire, l'organisme ou le particulier exonérable est tenu d'y joindre une traduction des informations relatives aux biens et aux services figurant à la case 5 B.
- f) On entend par «langue reconnue» une des langues officiellement utilisées dans l'État membre ou toute autre langue officielle de l'Union que l'État membre déclare pouvoir être utilisée à cette fin.
3. Par la déclaration prévue à la case 3 du certificat, l'organisme ou le particulier exonérable fournit les informations nécessaires à l'examen de la demande d'exonération dans l'État membre d'accueil.
4. En apposant son visa à la case 4 du certificat, l'organisme confirme les informations figurant aux cases 1 et 3 a) du document et certifie que le particulier exonérable fait partie de son personnel.
5. a) Le renvoi au bon de commande (case 5 B du certificat) doit mentionner au moins la date et le numéro de la commande. Le bon de commande doit contenir tous les éléments qui figurent à la case 5 du certificat. Si le certificat doit être revêtu du cachet de l'autorité compétente de l'État membre d'accueil, le bon de commande doit également en être muni.
- b) L'indication du numéro d'identification en matière d'accise défini à l'article 22, paragraphe 2, point a), du règlement (CE) n° 2073/2004 du Conseil du 16 novembre 2004 relatif à la coopération administrative dans le domaine des droits d'accise est facultative; l'indication du numéro d'identification TVA ou d'enregistrement fiscal est obligatoire.
- c) Les devises doivent être indiquées au moyen d'un code à trois lettres conforme à la norme internationale ISO 4217 établie par l'Institut international de normalisation <sup>(1)</sup>.
6. La déclaration susmentionnée de l'organisme ou du particulier exonérable doit être certifiée à la case 6 par le cachet de l'autorité compétente de l'État membre d'accueil. Celle-ci peut subordonner son approbation à l'accord d'une autre autorité du même État membre. Il appartient à l'autorité fiscale compétente d'obtenir cet accord.
7. En vue de simplifier la procédure, l'autorité compétente peut dispenser l'organisme exonérable de l'obligation de demander le cachet en cas d'exonération pour un usage officiel. L'organisme concerné doit signaler cette dispense à la case 7 du certificat.

---

(1) À titre indicatif, voici certains codes de devises actuellement en vigueur: EUR (euro), BGN (lev bulgare), CZK (couronne tchèque), DKK (couronne danoise), GBP (livre sterling), HUF (forint), LTL (litas), PLN (zloty), RON (leu roumain), SEK (couronne suédoise), USD (dollar des États-Unis).